

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 630

Artikel: Pour l'an nouveau...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{me} Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.-

ÉTRANGER... 8.-

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

La paix n'est pas un bien
qui puisse être réalisé de
façon magique: il faut
la mériter, la préparer,
l'acheter, comme cet hom-
me qui vendit tous ses
biens pour acquérir « la
perle de grand prix ».

Elisabeth HUGUENIN.

La Suisse sociale¹

Bien que notre petite patrie jouisse de l'incommensurable privilège de ne pas avoir été entraînée dans la grande tourmente, elle n'en mène pas moins une lutte, toute pacifique celle-ci, et qui se joue sur les champs de bataille de la solidarité, de la prévoyance et de la générosité. Aussi l'effort accompli chez nous dans le domaine social ne doit-il pas rester ignoré du grand public.

Il était facile de prévoir que le conflit, que l'on voyait poindre à l'horizon depuis un certain temps, menacerait sérieusement l'économie du pays dans son ensemble; c'est pourquoi l'organisme de l'économie de guerre, fondé en 1938-1939, se mit en devoir de constituer d'importants stocks de denrées alimentaires et de matières premières essentielles, mesures qui nous permirent de passer, presque sans nous en douter, d'un régime de paix à une économie de guerre. Ces mesures de prévoyance ont permis l'examen plus approfondi de l'aspect social de ces divers problèmes; c'est ainsi qu'aujourd'hui l'Office de guerre pour l'assistance économique au même titre que l'Office de l'économie de guerre et que ce dernier s'inspire de considérations sociales.

La Confédération, en collaboration avec les cantons, a pris diverses mesures de portée nettement sociale: système de rationnement, lutte contre le chômage, contrôle des prix, protection des locataires, soutien des militaires, compensation des salaires. Des mesures, instituées parfois depuis des années, furent développées et perfectionnées en corrélation avec les exigences du moment et leurs répercussions. L'Office de guerre pour l'assistance dont les six sections comprennent les assurances sociales, l'hygiène, le service sanitaire aux frontières, celui des réfugiés, le rapatriement, l'assistance à la jeunesse, à la famille et aux invalides, se préoccupe des problèmes sociaux nés de la guerre; en revanche, les secours militaires relèvent du Département militaire, alors que les allocations pour perte de salaire et de gain sont confiées à une Section de l'Office de l'Industrie, des arts et métiers et du travail. L'assurance maladie et accidents est devenue obligatoire pour toute personne soumise à la loi sur le travail

¹ La Suisse sociale. Série d'études éditée par le Service d'information de la Centrale fédérale de l'économie de guerre, N° 1.

Pour l'an nouveau...

Le Mouvement Féministe publiera en 1943, entre beaucoup d'autres, les articles suivants:

La vie féministe et suffragiste, articles et informations sur le mouvement féministe à travers le monde par S. BONARD, E. GD., J. GUEYBAUD, A. LEUCH, E. PORRET, et d'autres collaboratrices.

Les femmes et la vie publique, informations politiques d'intérêt féminin en Suisse et à l'étranger. — Femmes électorales, comment voteriez-vous dimanche? — Les femmes et la démocratie. — Mouvement politique divers de cette époque, par plusieurs des mêmes collaboratrices.

A travers les Conférences et les Congrès, convocations et comptes-rendus des rencontres d'intérêt féminin dans les cantons romands, en Suisse, et pour autant que possible à l'étranger.

S. C. F. et mobilisation féminine, par diverses collaboratrices.

Le féminisme à l'étranger, d'après les lettres et messages de celles de nos amies et collaboratrices avec lesquelles il est encore possible de correspondre.

La jeunesse et le féminisme, enquêtes et interviews.

Questions sociales d'intérêt féminin, par E. GD., J. GUEYBAUD, A. LEUCH, A. de MONTET, Renée Gos, Blanche RICHARD, et d'autres encore.

Protection de l'enfance et de la jeunesse et protection de la famille, par diverses collaboratrices. — Hygiène et morale sociale, par le Dr. Mariette SCHAEZEL, Andrée KURZ, et d'après la documentation du Cartel H. S. M. — Le relèvement des prostituées, d'après diverses enquêtes.

Carrières féminines. — Les conditions du travail féminin. — Le droit au travail de la femme, d'après les communications de l'Office suisse des professions féminines et d'autres organisations.

Les femmes et les livres, études littéraires sur l'œuvre d'auteurs féminines en Suisse et à l'étranger, par Marianne GAGNEBIN, Dorette BERTHOUD, M.-L. PREIS, Renée Gos, Hélène NAVILLE, E. TREMBLEY.

Publications reçues, comptes-rendus des publications dont le service de presse est fait à notre journal.

dans les fabriques, les entreprises de chemin de fer, poste et bateaux à vapeur, ainsi que pour toutes les entreprises dont l'exploitation présente quelque danger. Cette assurance concerne également les accidents pro-

« Glané dans la presse... » extraits, citations et traductions d'articles intéressant les femmes publiés par divers journaux suisses et étrangers.

Questions économiques des temps de guerre. — Le coût de la vie. — Le développement de l'enseignement ménager. — L'aide à l'agriculture.

Notre ravitaillement et notre alimentation par diverses collaboratrices. Communications et documentation de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et des diverses Commissions s'occupant de ces questions.

Solidarité féminine, nouvelles des œuvres d'entraide, appels en faveur des victimes de ces temps de misère et de guerre.

Problèmes d'éducation nationale, civique, familiale, par Marg. EVARD, A. WIBLÉ-GAILLARD et par des membres de diverses Commissions spéciales.

Causeries juridiques sur des sujets touchant les femmes, par Ant. QUINGHE, avocat. — La nationalité de la femme mariée, par A. LEUCH.

Biographies féminines, interviews, portraits de femmes suisses et étrangères, par E. GD., Renée Gos, J. GUEYBAUD, M. F. et d'autres collaboratrices.

Variétés littéraires, historiques et artistiques, récits de voyages, nouvelles sportives, etc. en relations avec le féminisme.

Les Expositions, comptes-rendus de manifestations féminines artistiques par PENNELLO, S. B. et diverses collaboratrices.

Petit Courrier, échange et discussions d'idées entre les lectrices de notre journal, questions et réponses sur des questions d'intérêt féminin.

Circulaires et communications officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; nouvelles et communications officielles de l'Association suisse pour le Suffrage féminin; nouvelles de l'Association suisse des Femmes universitaires, du Groupement suisse « La femme et la démocratie » et d'autres Sociétés féminines romandes ou suisses.

Illustrations: portraits de féministes connues, de femmes auteurs, professeurs, médecins, magistrats, parlementaires. Portraits de collaboratrices de notre journal, actualités féministes, œuvres de femmes artistes, intérieurs féminins, scènes du travail féminin, etc., etc.

fessionnels, elle comporte la gratuité des soins médicaux, des indemnités de chômage, des rentes d'invalidité, et des rentes aux survivants. De plus, les cantons et les communes participent à cette croisade en fa-

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est échu au 31 décembre qu'ils peuvent régler le montant de cet abonnement pour 1943 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui, multipliée, finit par compter.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

veur des victimes de la crise économique: les assurés de certaines localités, spécialement atteintes, se voient attribués des secours de crise. Les vieillards, les veuves et les orphelins ne sont pas abandonnés, et dans la mesure du possible la Confédération leur vient en aide. Ainsi, en 1940, grâce aux subventions fédérales, 57.200 vieillards de plus de 65 ans, 12.179 veuves et 14.361 orphelins bénéficièrent de ces secours et quatre millions furent consacrés à l'aide aux chômeurs âgés.

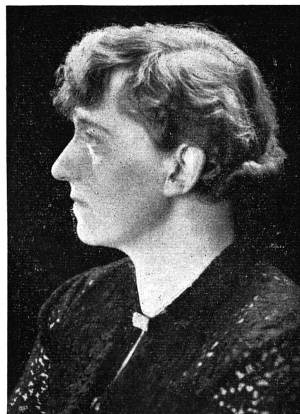
Il n'est que juste que tout citoyen accomplissant son devoir aux frontières voie son existence et celle de sa famille assurée; la Confédération y pourvoit, et les cantons supportent le quart des dépenses; on s'est efforcé d'adapter ces secours à la hausse des prix. En outre, la création de caisses de compensation, dont la gestion est confiée à certaines associations particulièrement qualifiées, eut un retentissement considérable sur notre politique sociale. Le financement de ces allocations s'inspire uniquement de considérations de solidarité nationale, ce qui crée un lien entre les diverses branches économiques, et la portée, au point de vue psychologique, de ce nouveau régime égale son importance sociale. Souvent, les divers cantons et communes versent de leur plein gré des prestations supplémentaires. De plus, le Bureau central des œuvres sociales de l'armée, qui relève du Département militaire fédéral, secourt les soldats et les familles des militaires dans le besoin. Au cours de sa première année d'activité, il n'a pas distribué moins de quatre millions de francs de secours!



Livres de femmes :

Le dernier ouvrage de Mary Lavater-Sloman:
Catherine et l'âme russe

Pour donner à l'histoire biographique toute sa saveur romanesque, sans néanmoins s'adonner au jeu discutable de romancer la réalité, il n'est meilleur moyen que recourir au contraste qui existe, dans bien des cas, entre les apparences véritables. Ce contraste marque plus ou moins toutes les existences, mais il frappe surtout les fortes personnalités, trop au dessus du commun pour être facilement jugées. Il appartient donc à l'historien d'exhiber les dessous peu reluisants de célébrités réputées indiscutables, ou de réhabiliter l'infamie. N'est-ce pas une gageure infiniment attrayante, et point nécessairement contraire à la tâche de l'historien, que faire oublier l'image pauvre et lade que l'on se fait communément de Louis XI, pour tirer de l'histoire le travailleur infatigable qui, sans jamais s'accorder une minute de repos ou de plaisir, se consacra au bien de son peuple et



Cliché Mouvement Féministe

Mary LAVATER-SLOMAN

La romancière zurichoise bien connue

à la grandeur de son pays? Des travaux de ce genre amènent le lecteur à la certitude qu'il n'existe pas de romans plus palpitants que ceux de la vie réelle, si seulement ils sont contés par quelqu'un à qui rien n'échappe. L'historien, s'il veut intéresser, c'est-à-dire

s'il veut être humain, doit voir en profondeur, percer à jour le double fond des êtres, et, s'il s'agit du passé, fouiller, sans parti pris d'avance, à travers un épais recouvrement de commentaires et d'opinions.

Mary Lavater excelle à ce travail. Son beau souci n'est point de mettre au jour de vilaines intrigues, mais de restituer la noblesse ternie sous les outrages. Semblable au connaisseur qui s'empare d'une statue encore recouverte des immondices parmi lesquels on l'avait enfouie, et s'ingénie à en faire apparaître les lignes pures et la majestueuse grandeur, cet écrivain poursuit patiemment ses investigations, amoncelle les documents et les témoignages, retrouve le fil des calomnies, interroge les correspondances, scrute les yeux des portraits, mais, de tout cet appareil critique, ne se sert que comme d'un instrument, lui permettant de découvrir bientôt, dans sa vivante splendeur, la figure de son héroïne.

Cette héroïne est Catherine de Russie, la fameuse souveraine du siècle des lumières, réputée monstrueuse, et pourtant l'un des plus grands hommes politique de son époque.

Dans un ouvrage de 500 pages, si attrayant qu'on apprendrait l'allemand pour le lire, Mary Lavater trace d'abord le fond de la scène: un aperçu lumineux de la Russie au début du dix-huitième siècle, indiquant la succession compliquée de Pierre-le-Grand ainsi que les diverses alliances des princes russes avec des familles allemandes. La tsarine Elisabeth règne. Fille non mariée de Pierre-le-Grand, elle a été fiancée au prince Karl August von Holstein-Gottorp, mort tout jeune.

L'héritier du trône est le petit Pierre, fils d'une sœur d'Elisabeth et d'un autre prince d'Holstein-Gottorp. Il faut lui assurer une descendance. En vue de ce mariage, le choix d'Elisabeth tombe sur la fille d'une sœur de ces princes d'Holstein: Johanna-Elisabeth, mariée au prince d'Anhalt-Zerbst. C'est une famille modeste. La petite Sophie va changer de confession et partir pour la Russie, où elle épouse en 1745 le triste grand-duc Pierre, et, dès lors, mène la vie d'une grande-duchesse jusqu'à la mort d'Elisabeth, en 1762. Longue épreuve, dont la toute jeune étrangère fait son profit avec une intelligence rare et une puissance de vie et d'adaptation surprenante. A l'avènement de son mari, Pierre III, elle devient tsarine sous le nom de Catherine II. Depuis huit ans, elle est mère d'un petit garçon, le futur Paul I^{er}. Elle est le centre d'un groupe d'amis; elle s'intéresse au peuple et s'ingénie à comprendre l'âme russe, elle se préoccupe de la noblesse et des administrations, elle est au courant des lettres et des arts; la politique et la guerre ont toute son attention. Dans les quatre premiers mois du règne de Pierre, elle prend les rênes du gouvernement, réprime la révolution, gagne la confiance du peuple, elle, l'étrangère, comme si elle était la véritable héritière du sang des Romanov. Dans son brillant uniforme de colonel, l'épée au poing, elle passe en revue les troupes. Au bout de quatre mois, Pierre meurt au milieu d'une orgie, si à propos que les ennemis de Catherine n'hésitent pas à lui attribuer le meurtre du malheureux souverain. Alors commence ce pres-